



levée d'interdiction de contact

Par **rosedu79**, le **26/01/2025** à **13:12**

Bonjour, mon conjoint est en prison depuis fin décembre pour 7 mois et nous sommes interdit de contact pendant 1 an à la suite de ses 7 mois, il entreprend beaucoup de choses pour son alcoolisme (qui n'est pas extrême je l'avoue car il ne boit pas tous les jours et même rarement quand il est avec moi, mais quand il boit il ne sais pas s'arrêter et en décembre il a bu énormément et a fini par me frapper, il s'est fait jugé et incarcéré je précise que je n'ai pas porté plainte j'ai même nié les faits alors que lui même les avait avoué) ce que je voudrais savoir c'est comment faire et quoi dire de vraiment pertinent pour lever cette interdiction? il suit une formation sur les violences conjugales, sur l'égalité homme femme, sur l'alcoolisme, est suivi par une psychologue, une SPIP, le medecin de la prison et suit un traitement pour l'alcool, il va peut-être avoir une permission de sortie de 3 jours dans 1 mois pour pouvoir s'inscrire dans un centre d'addictologie et entreprendre des démarches pour du travail car avec son avocat ils font une demande de bracelet electronique pour une sortie anticipée. on est même prêt à aller voir un psychologue ensemble dû à ce qu'il s'est passé. Mais là c'est vraiment dur de ne pas pouvoir se voir, se parler etc... lui comme moi souhaitons faire une demande de main levée mais comment faire et quoi dire?

Par **Marck.ESP**, le **26/01/2025** à **13:20**

Bonjour

Vous avez nié les faits et pas porté plainte...

Alors comment s'est-il retrouvé en prison (ce qui n'est pas toujours le cas, même avec plainte)?

Par **jodelariege**, le **26/01/2025** à **16:51**

bonjour

rien de ce que vous pourrez dire en faveur d'un homme frappeur ne sera pertinent ; au contraire les juges estimeront que vous etes encore sous son emprise;

les juges essaient de vous proteger malgré vous car un homme qui a frappé une fois refrappera

et 7 mois de prison à l'heur où elles sont pleines ce n'est pas rien...

vous dites "aller voir un psychologue ensemble dû à ce qu'il s'est passé." comme si vous étiez un peu responsable d'avoir mis votre joue ou votre tete devant son poing.....c'est lui le seul responsable et le seul qui doit se faire soigner

Par **Marck.ESP**, le **26/01/2025** à **18:35**

A moins que nous ne sachions pas tout !